



News Release

For Immediate Release

Algonquins of Ontario achieve new milestone toward modern treaty with Ontario and Canada

Agreement-in-Principle sets path for final stage of land claim negotiations

October 18, 2016

Ottawa, ON

Indigenous and Northern Affairs Canada

Ontario Ministry of Indigenous Relations and Reconciliation

Algonquins of Ontario

The Government of Canada, the Government of Ontario and the Algonquins of Ontario celebrated a major milestone in their journey toward reconciliation and renewed relationships today by signing a historic Agreement-in-Principle. This is a key step toward a modern-day treaty to resolve a longstanding land claim that covers an area of 36,000 square kilometres in eastern Ontario.

The non-binding Agreement-in-Principle paves the way for continued negotiations toward a Final Agreement that will define the ongoing rights of the Algonquins of Ontario to lands and natural resources within the settlement area.

The goal is to provide clarity going forward for all who live and work in the claim territory, balance the rights and interests of all concerned and create new economic opportunities for the benefit of the Algonquins of Ontario and their neighbours.

Quick Facts

- The Agreement-in-Principle was shaped by consultations with the ten Algonquins of Ontario communities, other Indigenous groups and the public. This important dialogue will continue during the negotiations toward a Final Agreement.
- The Agreement-in-Principle sets out the main elements of a potential settlement, including that the Algonquins of Ontario would receive \$300 million in capital funding from Canada and Ontario and approximately but not less than 117,500 acres of provincial Crown lands would be transferred to Algonquin ownership.
- If the negotiators are successful in achieving a Final Agreement, it will need to be approved by the Algonquins of Ontario voters in a ratification vote and then by the Ontario Legislature and Parliament of Canada.

.../2



- No privately-owned land will be taken away from anyone to settle the claim and no one will lose access to their private property.
- Algonquin Park will remain a park for the enjoyment of all.

Quotes

“The signing of the Agreement-in-Principle is a momentous milestone and a significant step forward on renewing Canada’s relationship with the Algonquins of Ontario. We are working together to resolve one of the largest land claims in the country. Achieved in a spirit of co-operation and partnership, this landmark AIP brings us closer to the first modern-day treaty in Ontario and our shared goal to find a balanced solution that advances reconciliation for the benefit of all Canadians.”

*The Honourable Carolyn Bennett, M.D., P.C., M.P.
Minister of Indigenous and Northern Affairs*

“This major step toward Ontario's first modern treaty shows what's possible when strong partners work together in the spirit of reconciliation. More than a million people share this land with the Algonquins of Ontario, and a modern treaty will clear a path for neighbours to become partners, bringing new economic opportunities to their communities.”

*The Honourable David Zimmer
Ontario Minister of Indigenous Relations and Reconciliation*

“The signing of the Agreement-in-Principle today marks a critical step forward in a journey that began almost 250 years ago when the first Algonquin Petition was submitted to the Crown in 1772. As we move forward into the next phase of our negotiations, the Algonquins of Ontario look forward to working in cooperation with the Governments of Canada and Ontario to improve upon what we have achieved to date and build a strong and equitable modern-day treaty. We believe that together we can work towards reconciliation and securing the long delayed justice that the Algonquin people deserve.”

*Robert J. Potts
Principal Negotiator and Senior Legal Counsel, Algonquins of Ontario*

Related Products

[Agreement-in-Principle](#)

Associated Links

Algonquins of Ontario

Algonquin Land Claim (Government of Ontario)

Algonquins of Ontario Land Claim Negotiations (Government of Canada)

- 30 -

For more information, media may contact:

Sabrina Williams
Press Secretary
Office of the Honourable Carolyn Bennett
819-997-0002

Media Relations
Indigenous and Northern Affairs Canada
819-953-1160

Blair Ostrom
Office of the Honourable David Zimmer
416-314-6750

Flavia Mussio
Communications
Indigenous Relations and Reconciliation
416-314-9455

Janet Stavinga
Executive Director
Algonquins of Ontario Consultation Office
613-296-1848

Stay Connected

Follow us on Twitter, YouTube, Facebook and Flickr.

You can subscribe to receive our news releases and speeches via RSS feeds or e-mail.
For more information or to subscribe, visit www.aandc.gc.ca/subscriptions.

Communiqué

Pour diffusion immédiate

Les Algonquins de l'Ontario franchissent une nouvelle étape vers la signature d'un traité moderne avec l'Ontario et le Canada

L'entente de principe prépare le terrain pour la dernière phase des négociations sur une revendication territoriale

Le 18 octobre 2016

Ottawa (Ont.)

Affaires autochtones et du Nord Canada
Ministère des Relations avec les
Autochtones et de la Réconciliation de l'Ontario
Algonquins de l'Ontario

Le gouvernement du Canada, le gouvernement de l'Ontario et les Algonquins de l'Ontario ont célébré aujourd'hui une étape importante dans le processus de réconciliation et de renouvellement des relations, en signant une entente de principe historique. Il s'agit d'une étape importante en vue d'un traité des temps modernes qui contribuera à résoudre une revendication territoriale de longue date couvrant une zone de 36 000 kilomètres carrés dans l'Est de l'Ontario.

L'entente de principe non juridiquement contraignante ouvre la voie à la poursuite des négociations en vue d'un accord définitif qui détaillera les droits à long terme des Algonquins de l'Ontario sur les terres et les ressources naturelles à l'intérieur de la région désignée.

Le but est d'apporter des clarifications en ce qui concerne l'avenir pour tous ceux qui vivent et qui travaillent sur le territoire revendiqué, de concilier les droits et intérêts de tous les intervenants concernés et de créer de nouvelles possibilités économiques pour les Algonquins de l'Ontario et leurs voisins.

Les faits en bref

- L'entente de principe est le fruit de consultations menées auprès des dix collectivités algonquines de l'Ontario, d'autres groupes autochtones et du public. Cet important dialogue se poursuivra au cours des négociations visant à conclure un accord définitif.
- L'entente de principe définit les principaux éléments d'un règlement possible, y compris le versement par le Canada et l'Ontario d'une somme de 300 millions de dollars en fonds d'immobilisations aux Algonquins de l'Ontario, et le transfert d'une superficie minimale approximative de 117 500 acres de terres de la Couronne provinciale qui deviendront la propriété des Algonquins.
- Si les négociateurs parviennent à conclure un accord définitif, celui-ci devra être approuvé par les Algonquins de l'Ontario dans un vote de ratification et ensuite par l'Assemblée législative de l'Ontario et le Parlement du Canada.

-2-

- Aucun propriétaire ne se verra retirer sa terre aux fins du règlement de cette revendication et les propriétaires continueront d'avoir librement accès à leur propriété.
- Le parc Algonquin demeurera un parc ouvert au grand public.

Citations

« La signature de cette entente de principe constitue une étape cruciale et un grand pas vers le renouvellement de la relation du Canada avec les Algonquins de l'Ontario. Nous travaillons ensemble afin de résoudre l'une des plus importantes revendications territoriales au pays. Cette entente de principe historique, conclue dans un esprit de coopération et de partenariat, marque un jalon important vers le premier traité des temps modernes en Ontario. Nous nous rapprochons également de l'atteinte de notre but commun, qui est de trouver une solution équilibrée favorisant la réconciliation au profit de tous les Canadiens. »

*L'honorable Carolyn Bennett, M. D., c. p., députée
Ministre des Affaires autochtones et du Nord*

« Cette étape importante dans la conclusion du premier traité moderne en Ontario illustre bien ce qu'il est possible d'accomplir lorsque des partenaires déterminés s'unissent dans un esprit de réconciliation. Plus d'un million de personnes partagent ces terres avec les Algonquins de l'Ontario, et le traité moderne permettra aux habitants des secteurs avoisinants de devenir des partenaires, ce qui amènera de nouvelles possibilités économiques à leurs collectivités. »

*L'honorable David Zimmer
Ministre des Relations avec les Autochtones et de la Réconciliation, gouvernement de l'Ontario*

« Aujourd'hui, la signature de l'entente de principe marque une avancée cruciale dans une démarche entreprise il y a près de 250 ans, lorsque la première requête des Algonquins a été présentée à la Couronne en 1772. Tandis que nous entamons la prochaine phase de négociations, les Algonquins de l'Ontario sont heureux de collaborer avec les gouvernements du Canada et de l'Ontario pour améliorer ce qui a été accompli à ce jour et conclure un traité moderne, solide et équitable. Nous croyons qu'ensemble nous pouvons travailler à la réconciliation et faire en sorte que le peuple algonquin obtienne la justice si longtemps attendue. »

Robert J. Potts
Négociateur principal et conseiller juridique principal, Algonquins de l'Ontario

.../3

-3-

Produit connexe

Entente de principe

Liens connexes

Algonquins de l'Ontario

Revendication territoriale des Algonquins (gouvernement de l'Ontario)

Négociations portant sur la revendication territoriale des Algonquins de l'Ontario

- 30 -

Pour obtenir plus de renseignements, les médias peuvent communiquer avec :

Sabrina Williams
Attachée de presse
Cabinet de l'honorable Carolyn Bennett
819-997-0002

Relations avec les médias
Affaires autochtones et du Nord Canada
819-953-1160

Blair Ostrom
Cabinet de l'honorable David Zimmer
416-314-6750

Flavia Mussio
Communications
Relations avec les Autochtones et Réconciliation
416-314-9455

Janet Stavinga
Directrice générale
Bureau de consultation des Algonquins de l'Ontario
613-296-1848

Restez branchés

Suivez-nous : Twitter, YouTube, Facebook et Flickr

Vous pouvez vous abonner pour recevoir nos communiqués et nos discours par courriel ou par fils RSS. Pour obtenir plus d'information ou pour vous abonner, visitez www.aadnc.gc.ca/inscriptions.